

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, depuis 1984, le ministre des Finances a pris d'importantes mesures pour faire en sorte que tous les Canadiens paient leur juste part d'impôts. Les mesures d'évitement fiscal s'étaient multipliées. Je fais remarquer à mon vis-à-vis que nous avons mis fin à l'un des pires scandales de l'histoire canadienne en abolissant le crédit d'impôt à la recherche scientifique créé par les libéraux et qui a permis de détourner près d'un milliard de dollars des programmes de recherche et de développement canadiens.

Le député a parlé de l'Alcan, de la Baie d'Hudson et d'autres entreprises. Je devrai vérifier si ces entreprises ont subi des pertes dans le passé, si elles ont fait des investissements et si elles ont bénéficié de dispositions de report de perte en aval.

[Français]

Je sais que l'Alcan crée des milliers d'emplois au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Est-ce que le député veut dire qu'il y a lieu pour nous de poser un geste à l'encontre des intérêts de l'Alcan, si l'Alcan a suivi les règles de base qui s'appliquent au Canada?

[Traduction]

Pour ce qui est de l'équité, mon vis-à-vis pourrait lui-même faire beaucoup en ce sens. Le ministre des Finances a mis de l'avant une réforme fiscale qui permettra à huit Canadiens sur dix de payer moins d'impôts, à neuf personnes âgées sur dix de payer moins d'impôts, et à 875 000 Canadiens de ne payer aucun impôt.

Il devrait appuyer le gouvernement progressiste conservateur. Une importante mesure a été prise pour assurer l'équité du régime fiscal.

● (1430)

ON DEMANDE D'IMPOSER UN IMPÔT MINIMUM AUX SOCIÉTÉS

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, je suis sûr que le premier ministre trouvera dans les notes qu'on lui a fournies des chiffres prouvant qu'après 1984, son gouvernement a augmenté de 1 300 \$ la charge fiscale de la famille moyenne et qu'une fois les prétendues réformes mises en oeuvre, les seuls qui paieront moins d'impôts qu'avant l'arrivée des conservateurs seront les 2 p. 100 les plus riches parmi les Canadiens. Voilà ce qu'il en est de ce que le gouvernement appelle des réformes.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Le premier ministre a cité un certain nombre d'exemples de sociétés qui n'ont peut-être pas réalisé de bénéfices pendant un an et qui, de ce fait, ne versent pas d'impôt. Nous convenons qu'une entreprise qui n'a pas fait de profits dans une année soit exemptée d'impôt pour cette année-là. Le premier ministre aurait dû adopter le système que son ami Ronald Reagan a appliqué aux États-Unis. Il a mis en vigueur un impôt minimum. Lorsqu'une entreprise réalise des bénéfices, elle doit payer de l'impôt, comme c'est le cas aux États-

Unis. Par conséquent, présentera-t-il demain un budget qui assurera que les 60 000 entreprises rentables ne s'en tireront pas aussi facilement que par le passé, mais paieront leur impôt comme les autres?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, Ronald Reagan sera certes enchanté d'entendre le compliment que vient de lui adresser le chef du NPD. Je ne manquerai pas de lui téléphoner dès la fin de la période des questions.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mulroney:** Mon honorable ami me demande d'être...

**M. Riis:** Équitable et honnête.

**M. Mulroney:** Parlant de projections et de prédictions, je voudrais rappeler que lorsque le ministre des Finances a présenté son budget en 1984, le chef du NPD a prédit à la Chambre que ce budget entraînerait la perte de 150 000 emplois au Canada. Ses projections économiques étaient complètement erronées. Nous n'avons pas perdu 150 000 emplois, nous en avons créé 1,1 million. Voilà à quel point mon honorable ami se trompait.

En ce qui concerne l'équité fiscale, nous voulons bien sûr que chacun paie sa juste part d'impôt. Toutefois, mais je me trompe peut-être, mon honorable ami vient de parler à Montréal des encouragements à donner aux PME, y compris les encouragements fiscaux. Lorsqu'une société accumule des encouragements fiscaux, elle bénéficie de remises d'impôt pour créer des emplois. C'est exactement ce dont le député parlait pendant le week-end. Il disait que les PME devraient obtenir ce genre d'encouragements afin de créer des emplois.

Lorsqu'une entreprise bénéficie de remises d'impôt dans les années qui suivent, elle ne viole nullement le principe de l'équité. Cela fait partie intégrante des programmes mis en oeuvre par les néo-démocrates du Manitoba et préconisés par le NPD, ici à la Chambre. On ne peut pas jouer sur les deux tableaux, il faut choisir.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## L'ADMINISTRATION

LE CODE RÉGISSANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS—LA POSITION DU SOUS-REGISTRAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

**M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je crois qu'il aura compris après 24 heures de réflexion que la position annoncée hier par M. Jean-Pierre Kingsley au sujet d'une dérogation prévue par le Code régissant les conflits d'intérêts et plus précisément à l'article 24 visant les fonds de partis politiques, risque d'être lourde de conséquences pour tous les titulaires actuels et futurs d'une charge publique de la catégorie A.